Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 29 Safar 1445
15 Septembre 2023

N° 108

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **2172**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2172**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2173**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2177**
Homologation de résolutions **2178**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2178**
Avis aux créanciers **2179**
Convocations
Sociétés anonymes **2179**
Autres sociétés **2181**
Actes Administratifs
Avis au public **2181**
Divers
Avis au public **2181**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une société à responsabilité limitée

0019000/V/A/M/000

Suivant statuts en date du 25/5/2005 enregistrés à la recette des finances Cité Administrative Zaghouan le 12/7/2005 sous le n°05501473, quittance n°24364, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Zaghouan sous le n°D61239696, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : STE PROGEL CHIMIE

Capital : 129 000 DT

Siège : Zone industrielle Zaghouan

Activité : Produits chimiques

Durée : 99 ans

Gérance : AIATALLAH JAGHAM est désigné gérant.

2023R02177SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE IMMOBILIERE EL HEDI

SA au capital de 1.250.000 dinars

Siège social : Autoroute Sud Km 4.5 Ben Arous

MF : 539071 E/P/M/000

1/ Suivant un premier acte sous seing privé en date du 10 Août 2023 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 28 Août 2023 quittance n°060284 enregistrement n°23704246, l'assemblée générale ordinaire de la société Immobilière El Hédi a décidé :

- De renouveler le mandat des administrateurs : Monsieur Abdelaziz Bouzguenda et la société Soprin SA représentée par Monsieur Ahmed Bouzguenda et de nommer Monsieur Hédi Bouzguenda et Monsieur Slim Bouzguenda nouveaux administrateurs pour une durée de trois ans (Exercices 2023, 2024 et 2025).

- De renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Zouhaier Ben Jemaa pour une durée de trois ans (Exercices 2023, 2024 et 2025).

2/ Suivant un deuxième acte sous seing privé en date du 10 Août 2023 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 28 Août 2023 quittance n°060278 enregistrement n°23704244, le conseil d'administration de la société Immobilière El Hédi a décidé :

- De renouveler le mandat du Président Directeur Général Monsieur Abdelaziz Bouzguenda pour une durée de trois ans (Exercices 2023, 2024 et 2025) et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés lors de la réunion du conseil d'administration du 10 novembre 1995.

Un original de chacun de ces actes ainsi qu'une copie des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 31 Août 2023 sous le n°2023156426.

2023R02183SANB2

Réalisation de la réduction du capital à néant puis de son augmentation en numéraire de 1.000.000 de dinars

SOCIETE TUNISIENNE DES BOISSONS DU NORD

S.A. dont le capital réduit à néant a été porté à 1.000.000 de Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - 9000 BEJA

Identifiant unique : 0014237T

MF : 014237TAM000

Affiliation à la CNSS : N°0007126466

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 août 2023 enregistré à la Recette des Finances 18, Rue Arbi Zarrouk - BEJA le 22 août 2023 sous le n°23705914 - Quittance n° M053537 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises de BEJA le 23 août 2023 sous le numéro 04, il a été décidé la réduction du capital de la société à néant puis son augmentation de 1.000.000 de Dinars par émission en numéraire de 100.000 actions de 10 Dinars chacune.

Aux termes d'un acte reçu par le Receveur de la Recette des Finances, 18, Rue Arbi Zarrouk - BEJA le 8 septembre 2023 et enregistré le même jour sous le n°23806417, quittance M057627, il a été déclaré que le capital de la société a été réduit à néant puis porté à 1.000.000 de dinars par la souscription en numéraire de 100.000 actions de 10 dinars chacune lesquelles ont été entièrement libérées lors de la souscription.

Le capital est donc porté de néant à 1.000.000 de Dinars, divisé en 100.000 actions de 10 Dinars chacune entièrement souscrites et libérées : L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 août 2023, de la déclaration de souscription et de versement, de la liste des souscripteurs et des statuts modifiés ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises de BEJA le 14 septembre 2023 sous le n° 2023160179.

2023R02225SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Immobilière AL RACHID SARL

Siège social : 150 000 Dinars

MF : 0716481/J

Siège social : Sanhaja oued Elil Manouba

Suivant pv enregistré à la recette des finances de oued Elil Tunis le

5/02/2018 Quittance n°M007243 enregistré sous n°18700302 dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre national des Entreprises, le 22/01/2020 il a été décidé la nomination de Mr Belhassan Znaidi gérant de la société, Changement du statut.

2023R02192SRLB2

Société Immobilière AL RACHID SARL

Siège social : 150 000 Dinars

MF : 0716481/J

Siège social : 67 rue Alain Savary appartement B1.4 Belvédère Tunis

Suivant PV enregistré à la recette des finances de cité El-Mahragene Tunis le 02/6/2021 Quittance n°M038622 enregistré sous n°21803727 et PV enregistré à la recette des finances de cité El Mahragene Tunis le 02/6/2021 Quittance n°M038623 enregistré sous n°21803728 dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre national des Entreprises, le 19/10/2021 il a été décidé le changement de nom de la société de la Société Immobilière AL RACHID à la Société Immobilière LE FAUCON, le changement d'adresse de Sanhaja oued Elil Manouba au 67 rue Alain Savary appartement B 1.4 belvédère Tunis Approbation des états financiers pour les exercices 2019-2020.

2023R02193SRLB2

Augmentation de capital

Sté CARDAN MECANO SOUDURE

Sté à responsabilité limitée

Capital : 3.000 dinars

Siège social : Route Msaken Km 4 Zaouiet Sousse

M.F : 1781339/C/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/8/2023, enregistré à la recette des finances le 23/8/2023 sous le n°23502073, l'assemblée décide d'approuver l'opération de l'augmentation du capital réalisé par apport en nature qui consiste en un fonds de commerce sis à la Route Msaken Km 4 Zaouiet Sousse après avoir supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la souscription des nouvelles parts sociales à Monsieur Lotfi Chelli par voie d'apport en nature et ce en concurrence de 9.000 parts de 10.000 dinars chacune d'une valeur totale de 90.000 dinars pour porter le capital de 3.000 dinars à 93.000 dinars; par ailleurs l'assemblée décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts. Déposé au RNE le 4/9/2023 sous le n°2023157267.

2023S01083SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Don d'un fonds de commerce

Suite à un don d'un Fonds de commerce effectué le 15/6/2023 rédigé par madame Ouali Kaouther, notaire à Nabeul et enregistré à la recette des finances à Nabeul le 13/7/2023 quittance n°M068796, madame Ben Mahmoud Mounira Bent Mohamed ben Houssine, titulaire de la carte d'Identité nationale n°05099171, donne comme don à madame Ben Mahmoud Malika Bent Mohamed ben Houssine, titulaire de la carte d'identité nationale n°06279356, tout le fonds de commerce ayant comme objet le taxiphone constitué au local sis à la rue Abed Essalem Eddimassi n°45 à Nabeul.

Les oppositions seront acceptées par Madame Ben Mahmoud Malika Bent Mohamed ben Houssine, au local du fonds de commerce sis à la rue Abed Essalem Eddimassi n°45 à Nabeul dans un délai ne dépassant pas les vingt (20) jours à partir de la publication de ce don au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 8/9/2023.

2023R02175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 5/9/2023 sous le n° 23205081 (quittance N°M083689) Mme Ryahi Sana titulaire de la carte d'identité nationale n°06402066 demeurant à la rue 18 Janvier Grombalia a vendu à Mme Rbah Naziha demeurant à Sammech Grombalia la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue de la paix cité olympique Grombalia en tant que magasin de vente de prêts à porter.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude de la rédactrice de l'acte de vente maître Elkamel Neila dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 12/9/2023.

2023R02178FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié en date du 5 septembre 2023 dressé par les notaires Chamseddine Barrouta et son assesseur Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis l'Ariana en date de 5 septembre 2023 (Quittance n°M102642), Eya Bent Tarek Ben Abdelmajid Derouich titulaire de la carte d'identité nationale n°04731482 a donné à sa mère Wahida Bent Mohamed Dziri titulaire de la carte d'identité nationale n°01688970 le fonds de commerce sis au 9 Rue Imam Abou Hanifa La Marsa Tunis, son activité un opticien, le nom commercial «Vue D'œil» inscrit au RNE sous le n°1076394F. Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds de commerce (9 Rue Imam Abou Hanifa La Marsa Tunis) dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et à Achourouk le 10/9/2023.

2023R02179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce à Gafsa

Suite au contrat de vente rédigé par maître Mouna Essalhi avocat entre le vendeur Ahmed Ben Salah Agagnia c.i.n n°06222430 délivrée à Tunis le 28/3/2014 et l'acheteur Mohamed Ben El Hédi Ben Hmida Ben Hajj Lakhder Othmani c.i.n n° 06147792 délivrée à Tunis le 25/10/2006 en ce qui concerne tout le fonds de commerce qui est sous la forme d'une Boutique destinée à tout type de commerce sis à la Rue Palestine cité Ennour Gafsa qui est signé à la municipalité de Gafsa le 29/8/2023 et enregistré à la recette des finances du Gafsa le 29/8/2023 sous le numéro M044798, au prix de vingt cinq milles dinars (25.000.000 Dt) publier au journal Assahafa le 5/9/2023 à ce point toute opposition qui concerne la vente du fonds de commerce sera à la boutique sis à la Rue Palestine cité Ennour Gafsa dans les délais légaux.

2023R02181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Korba sous n° de reçu n°M043211 n° d'enregistrement 23201650 Mr Fawzi Khemir demeurant à l'AFH korba Nabeul a vendu à Mr Khalid Boufaid demeurant à la rue Ibn El- Hani korba, le fonds de commerce sis à la rue 2 mars 1934 Korba activité tout commerce. Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 2/9/2023.

2023R02186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des livres écrits en date du 24/8/2023 et enregistré à la recette des finances Ezzahra le 25/8/2023 reçu n°M042428 bon d'inscription 23202404 Mr Bilel Esskhiri titulaire de la CIN 07075972 sise à 148 rue Baalabek Mourouj3 a vendu à Mme Salma Chaabane titulaire de la CIN 09608323 sise à 78 Esskhira Ezzahra tout le fonds de commerce pour usage station de lavage et vente accessoires voitures identifiant unique n°1781980/Y situé à l'avenue 02 Mars 1934 n°94 Ezzahra.

Les objections sont acceptées chez Mr Bilel Esskhiri titulaire de la CIN 07075972 sis à 148 rue Baalabek Mourouj 3 et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk le 29/8/2023.

2023R02187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 4/9/2023 à la recette des finances de Bouhajla, quittance n°M047793 enregistrement n°23201873 Mr Omar Ben Amar Abedelaoui a vendu à Mr Mohamed Lazher Ben Bachir Riahi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Taxiphone, sis au 14 Janvier Bouhajla Kairouan.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Haroun Shili sis à la rue Ali Ben Amara Bouhajla dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 13/9/2023.

2023R02188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 6/9/2023 à la recette des finances de Bouhajla, quittance n°M048196 enregistrement n°23201901 Mr Belkhir Ben Arbi Issaoui a vendu à Mr Belgacem Ben Taher Heni la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente produits alimentaires général, sis à l'avenue Habib Thameur Bouhajla.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Haroun Shili sis à la rue Ali Ben Amara Bouhajla dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 13/9/2023.

2023R02189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Av. Habib Bourguiba - Kasserine le 29/8/2023 quittance n°M071752, enregistrement n°23205616, Mr. Fathi Ben Younes Omri CIN n° 08243101 du 15/02/2021 a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente des chaussures sis à l'Av. Farhat Hached n° 21 Kasserine à la société MODERNE SARL, IU : 1477000C, siège social : Av. Mohamed V Immeuble Sahara Confort Bloc A 1 - 2015 Khair-Eddine. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du vendeur à son domicile : Cité El-Bassatine Kasserine, dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux "La Presse" et "Assahafa" pour le 12/9/2023

2023R02190FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17/8/2023 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Jendouba le 17/8/2023 sous Numéro d'enregistrement 23204382 quittance n°M058971 Monsieur Ghazouani Mohamed Ben Ahmed titulaire de la CIN n°02363798 délivrée le 20/12/2011 a cédé à titre gratuit au profit de Madame Ben Freaj Faten benit Hassen titulaire de la CIN n°07919348 délivrée le 31/5/2012 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Ennozha

Jendouba destiné au Transport Terrestre de marchandise et commerce de boissons gazeuses et eaux minérales.

Toutes les oppositions sont recevables entre les mains du bénéficiaire de cette cession au siège du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de (20) jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 29/8/2023

2023R02194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré le 8/9/2023 reçu n°M053575 : Hamdi Chalghmi; c.i.n 02982495 sis à la Rue Mohamed Ali ; Sousse; a vendu à la Société CAFE B2B BY M&D société en cours de constitution représentée par Dhafer Missaoui c.i.n 08426071 ; sis Yahya Ibn Omar; Msaken; le fonds de commerce du café exploité au local Immeuble Queen Av. Taieb Mhiri ; Sousse.

Les oppositions seront reçues par l'Avocat Maître Lotfi Raies rue de l'indépendance Immeuble saidane Sousse; dans 20 jours de cette annonce.

Cette annonce est publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 12/9/2023.

2023S01077FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/8/2023, rédigé par Maître Ben Rhouma Hatem, titulaire de C.I.N n°05118851, enregistré à Sousse 29/8/2023 sous le numéro 23202576, quittance n°M002932 Fathia Ben Kamel Saybi, titulaire de la carte identité n°05559449, a vendu à Monsieur Houssine Hamzaoui titulaire de la carte d'identité n°05945625 le fonds de commerce sis à la rue «rue Msaken Tahmir Sousse», exploité dans le commerce alimentaire les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur, la vente a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 5/5/2023.

2023S01079FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente enregistré à la recette des finances Cité Erriadh Sousse le 01/9/2023 sous le n°23202425 reçu n°MO5468, Mr Amir Boudabbous titulaire de la CIN n°09407204, Sousse a vendu à Mr Hichem Kouissi titulaire de la C.I.N n°14212670 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Ibn Charaf Cité Erriadh Sousse exploité dans le commerce de fruits et légumes.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de vente Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 6/9/2023.

2023S01080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de ksibet Medyouni le 01/9/2023 quittance n°M030742 n° d'enregistrement 23201071 Mr Mohamed Hertelli CIN n°06969267 demeurant à l'avenue Maghreb ksibet Medyouni Monastir a vendu la moitié du fonds de commerce qui lui appartient au local situé à la rue Mohamed Ateb ksibet Medyouni avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Amine Boubakr CIN n°06968810 demeurant à l'avenue Palestine ksibet Medyouni Monastir et il s'agit d'un café de type 1.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 12/9/2023.

2023S01081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 18/8/2023 enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse le 31/8/2023 sous le n°23203399 Reçu M063850, la STE SMART IMPACT (MF 000MA 1258294/N a vendu à Wael Ben Rachid Romdhane tout le fonds de commerce (ETUDE DE MARCHES) situé à la Rue Abou Hamed El Ghazali Sousse pour un prix de 30 000.000 dt, toute opposition doit être faite auprès de Maître Yousri Gouta Avocat rue 22 Janvier 1952 Sousse et dans les délais légaux à partir de 20 jours de la date de la publication de cette annonce. Un avis de vente est paru dans le journal Essahafa sous le n°10663 en date du 8/9/2023.

2023S01082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de «Diar El Wafa Sfax» en date du 5 septembre 2023, enregistrement n°23203840, quittance n°M082980, les deux propriétaires du fonds de commerce : Monsieur Ali Bouali, titulaire de la carte d'identité nationale n°05917912 demeurant à la route Bouakazaine, Chaffar, Sfax, et Monsieur Chahir Adalet titulaire de la carte d'identité nationale n°11 059837 résident à la route Bouakazaine, Nakta, Chaffar, Sfax ont vendu à Monsieur Ali Baccar, titulaire de la carte d'identité nationale n°11062788 résident à la route Saltnia km4 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme «Pizzeria» nommé «الفوندو», avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route El Ain km 0.5 au rez-de-chaussée d'Immeuble ben Salah Sfax. Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Souissi Med Seif Eddine rédacteur du contrat à son cabinet installé à B10 immeuble Pic-

ville center avenue des Martyrs Sfax, et ce dans les vingt jours de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 8 septembre 2023.

2023X01160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P du 28/7/2023, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 18/8/2023 sous le n°101072 quittance n°23205115, rédigé par maître Olfa Souei Avocate; Mr Majdi El Fekih titulaire de la CIN n°05298698 a cédé la totalité du fonds de commerce enregistré au registre de commerce identifiant unique numéro y 0634524, sis à l'Avenue Ibn Ibn Jazaar Bhar Azrak La Marsa destiné à la vente pièce de rechange Auto, à la société MLOUKA MOTORS.

Les oppositions sont recevables, 20 jours au plus tard à partir de la parution de la présente au JORT délai de déchéance auprès de Maître du local de fonds de commerce sis au Ibn Jazaar Bhar Azrak la Marsa.

Cette publication est parue au journal le Quotidien du 5.9.2023.

2023402220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté du 5/9/2023 et enregistré à la même date à la recette des finances de la rue Ghandi Tunis sous le n°23204170 par quittance n°M270266, M Mohamed Hefdhi Zarraa demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°16 Tunis titulaire de la CIN n°00000708 a vendu à M Othmane Taieb demeurant à la rue du coin n°6 Cité Ennacim La Marsa titulaire de la CIN n°04650529, la totalité du fonds de commerce d'un café de 1ère catégorie exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba n°16 bis Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur dans un délai de vingt jours sous peine de déchéance.

Cet avis a été publié le 12/9/2023 au journal quotidien «Achourouk».

2023402221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis en date du 4/9/2023 sous le numéro 27406681, Quittance n°M094903, Monsieur Faker El Dkhayli, titulaire de la CIN n° 09081391 délivrée le 15/02/2017 a vendu, sous toutes les garanties de fait et de droit, à Monsieur Wissem Elouertani, titulaire de la CIN n°08709070 délivrée le 24/02/2010, la totalité du fonds de commerce qui consiste en un salon de thé «B13», sis au n°63 Bis, Rue 8723K Immeuble Elward, Cité Olympique, Tunis en contre partie d'un prix de vente total égal à quarante mille dinars.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur élisant domicile au Centre Médical Kamoun, 3ème étage, Appt A3-2, Avenue de la Nouvelle Ere, Ennasr 2037 Ariana et ce dans un délai n'excédant pas 20 jours de la date de l'insertion des présentes dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 15 septembre 2023.

2023402224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Dalila B Mbarek Msadak enregistré à la recette des finances de la Marsa le 8/8/2023 sous quittance 97037 et enregistré sous n°23204915, la Sté Feuille d'Or By Afif Plus représentée par son Gérant Monsieur Afif Ben Mustapha Trabelsi titulaire de la CIN n°08338209 a vendu à Madame Aida Ben Ismaïl Ep Moncef Souissi titulaire de la CIN n°02950461 la totalité du fonds commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 03 rue Mami, la Marsa 2078 Tunis.

Toutes les oppositions seront reçues au cabinet de Maître Dalila Ben Mbarek Msaddak à son étude sise au 1 rue Moncef Bey la Marsa Tunis dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au JORT.

Cet extrait a déjà été publié au journal «Le Quotidien» daté le 25/8/2023.

2023402227FCCC2

Location gérance libre

Résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de résiliation du contrat de gérance libre en date du 10/5/2023 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare le 15 Mai 2023 quittance n°M034643 sous le n°23302664, les parties suivantes se sont convenues de résilier le contrat de gérance libre entre la société le club SARL sis au 81 Av Farhat Hached Tunis matricule fiscal n°1600961Q, (propriétaire du fonds de commerce) et la Sté Gourmet de production - SARL sis au 12, Rue de Hollande Tunis, Matricule fiscal 1340989F (locataire du fonds de commerce en gérance libre) avec date d'effet de résiliation de la gérance libre le 11 mai 2023.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 13 septembre 2023.

2023T00861FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 8/9/2023, moyennant quittance n°M050203, madame Najoua Chaaraoui a loué l'intégralité du fonds de commerce, sis à la Rue 02 mars Hammam-Lif, à Monsieur Seif Allah, Gomria, consistant en la vente des puces, accessoires et chargeurs de portables. Les recours liés audit fonds de commerce sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne

Cette annonce est publiée au journal quotidien "Al Chourouk" du 10/9/2023.

2023R02176FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte sous-seing privé légalisé le 01/9/2023 enregistré à la recette des finances Médenine le 01/9/2023 sous le n°23304148, quittance n°M071821, monsieur Zouhair Chater (cin 03555527 le 10 /01/2007) a loué à Monsieur Saber Dhawadi (cin 07199829 le 29/10/2011) le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Gabès Mednine Nord, consistant en une boulangerie.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de cet avis entre les mains de Maître Sami Fateh (cin 05785618 le 16/2011) dans son domicile à son bureau au n°10 Rue Tajerouine Route Tataouine 4100 Médenine.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 9/9/2023.

2023R02184FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/7/2023 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche, Quittance n°M063374, Enregistrement n°23304109, SOCIETE SELECT unipersonnelle à responsabilité limitée ayant le matricule fiscal 1333122R sis au numéro 19 Rue Mauritanie Tunis et représentée par son gérant Monsieur Mohamed Abidi titulaire de la CIN n°04601245 délivrée à Tunis le 18/3/2013, loue à Monsieur Ahmed Radhi Gaaloul titulaire de la CIN n°08746804 délivrée à Tunis le 23/02/2017, le fonds de commerce sous forme de gérance libre pour exercer l'activité commerce de restaurant d'une superficie d'environ 105 mètres carrés, qui comprend le droit à la clientèle et la réputation commerciale qui y est associée, avec toutes ses composantes matérielles et morales sis au numéro 19 avenue La Liberté Rue Mauritanie Lafayette Tunis, à compter du 01/8/2023. Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien parus le 6 septembre 2023.

2023R02185FCCC3

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce en date du 6/9/2023 enregistré à la recette des finances de la cité Erriadh le 7/9/2023, quittance n°M055630, enregistrement n°2320-2467, Mr Mahmoud Ben Salah SIDDAOUI, titulaire de la CIN n°02019367 délivrée le 30/5/2009 a cédé à la société Havana Home titulaire de carte d'identité fiscal n°1624465F sise à la rue Abess Ibn Abed Almotaleb Erriadh représentée par son gérant Fouad Dimassi, titulaire de la CIN n°09278650, la totalité du fonds de commerce sis à la rue Ibn Charaf Erriadh Sousse avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains des acheteurs à l'adresse de la société dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 9/9/2023.

2023S01076FCCC3

Location gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/8/2023, enregistré à la recette des Finances route de Tunis Sfax le 31/8/2023 quittance n°M085411 sous le n°23303085 Mme Olfa Boukhatem titulaire de la CIN n°05376247 par acte de procuration a loué le fonds de commerce sis à la route Sidi Mansour km 10 dont l'activité est une cafétéria nommée WAKE UP à Mr Hafedh Zwaoui titulaire de la c.i.n n°08413809.

Les oppositions seront reçues entre les mains de locataire à l'adresse du Fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est publiée dans les Journaux Le Temps et Assabeh du 23/9/2023.

2023X01158FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Suite à l'assemblée générale constitutive du 18 juin 2023, enregistrée à la recette des finances de la Goulette le 20 juin 2023 sous le n°23704635, quittance n°73511, il a été procédé à l'élection du comité du syndic de la résidence Narjes 1, situé à la cité des Palmerais Ain Zaghouan Nord, composé de :

- Alma Hafsi : Présidente
- Ahmed Abdelkafi : Secrétaire général
- Chaker Bouguerra : Trésorier
- Mosbah Abdelli : Membre
- Noureddine Hedfi : Membre.

2023T00862APSF1

Constitution du Syndicat des propriétaires de la résidence "SAMARA"

Avenue de Liberté Sahloul 2 Sousse

En vertu du P.V de l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires tenu le 10/7/2023 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 11/8/2023 sous le n°23201616 l'assemblée générale a décidé la constitution du Syndicat des propriétaires de la Résidence "SAMARA" Avenue de Liberté Sahloul 2 Sousse et la désignation de Mr Wassim Ben Hadj Salem président du syndicat pour une durée d'une année renouvelable à partir du 10/07/2023 assisté d'un comité composé de trois membres :

- Mr. Mohamed Anas Sinen
- Mme. Imen Charef
- Mme. Intisar Saidi.

2023S01078APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association sportif d'elmessad

Siège social : Etablissement éducatif d'elmessad

Objectifs : Former et encadrer des jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir aux plus hauts niveaux

Document de finalisation de la constitution de l'association n°05 en date du 11/9/2023.

Comité :

- Présidente de l'association : Najat Feriani

- Secrétaire général : Turki Amaid

- Trésorière : Mayssa Jalloul.

2023X01163APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat Résidence Ennasr City

Lotissement Wifek Ennasr 2 Ariana

En vertu du P.V. de l'assemblée générale du 02/4/2023 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le 17/4/2023 Quittance n°056520 Enregistrement n°23802916 et la décision municipale n°3363 datée du 8/8/2023 l'assemblée élue les nouveaux membres comme suit :

Mr Bouattour Imed Président, Hayet Boulila Secrétaire générale, Mr Mehdi Ben Khlifa Trésorier, Ahmed Sammouda, Mr Ibrahim Issaoui et Mme Raoudha Dhib Membres ainsi que l'approbation de toutes les décisions dans le procès verbal indiqué ci-dessus.

2023402225APSF2

Election d'un nouveau bureau de syndic de la résidence Cap Gammarth

Sis à Gammarth en face du palais présidentiel

Suite à l'assemblée générale élective du syndic de la résidence Cap Gammarth sis à Gammarth en face du palais présidentiel daté du 13 juillet 2023 dont son P.V a été enregistré à la recette des finances Bab Bnet par l'huissier de justice sous le numéro 83000993 en date du 27 juillet 2023 et sous numéro de reçu M86608 et où sont élus Mrs Slaheddine Ajimi président du syndic et Madame Nadia Stambouli trésorière du syndic et Madame Sonia Lougani secrétaire générale et Mesdames et Messieurs Malika Elech, Hamza Bacha Werdiene, Samir Labidi, Zouhair Koubeaa, Dhamna Gharbi, Raoudha El May, Baya Jebali ep Ajej comme membres du syndic.

2023402228APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Kaouana Khemais

Huissier Notaire

26 Rue Ghari Baldi - Tunis 1000

Tél : 71.331.023

Le créancier poursuivant : Manufacture des Panneaux de Bois du Sud (MPBS) ayant du domicile au cabinet de son avocat Maître Ghileb Hamden 8 rue ben Ghazi Tunis

Le débiteur saisi : Etablissement Ben Salem Frères demeurant au 15 rue de Rome Borj Louzir Ariana

Le titre Exécutoire : arrêt rendu par la cour d'appel de Tunis sous le numéro 85474 en date du 22/10/2022

Huissier chargé de la vente :

Maître Khemais Kaouana, 26 rue Garibaldi, Tunis.

L'objet de la vente : Le fonds de commerce propriété de la société Ben Salem Frères sis au 15 rue de Rome borj louzir Ariana comportant seulement les éléments incorporels seulement à soumis le droit au bail -la clientèle et l'achalandage.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 99 milles dinars

Les frais : Tous les frais de la vente aux enchères publiques y compris les frais des procès-verbaux, des publications et de l'enregistrement du procès-verbal de la vente et qui seront déterminés le jour de la vente et seront à la charge de l'acheteur.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le 5/10/2023 à 10h au siège du fonds au 15 rue de Rome borj louzir Ariana

Assister à l'enchère publique à la dernière personne disposée à acheter fait le meilleur prix. Toute personne intéressée peut contacter l'étude de l'Huissier chargé de la vente pour plus d'information et la visite du fonds pendant les horaires de travail et tous les jours.

N.B : Pour participer, toute personne doit consigner entre les mains de l'huissier 10% de la mise à prix par chèque certifié ou en liquide. Le payement du prix de la vente et des frais doit être payé au comptant au moment.

L'annonce a été apposée :

1/ Au Tribunal de Première Instance de l'Ariana

2/ Devant le bien commercial mis en vente

3/ Au bureau de l'huissier notaire

4/ Il a été publié dans le quotidien Al-Sabah

5/ Il a été publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R02182VEPA1

Vente immobilière après réduction de 40%

Etude Maître Ridha ABBES

Avocat à la cassation

Imm. Saadi, B7- Menzah 4, Tunis 1004

Tél. : 71.236.422

Fax 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivant : Abdeljalil Boudraa, médecin généralise, titulaire de la CIN n°00473703, 89 Av Habib Bourguiba, Ezzahra, Ben Arous.

Contre : Mohamed Abderraouf Fathi Farahat, gérant de société, titulaire de la CIN n°00000318, demeurant au 36 Avenue du grand Maghreb, La Soukra, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Abbesi avocat à la cassation, Imm. Saâdi, B7- Menzah 4, Tunis 1004.

L'Immeuble à vendre : des parts indivises revenant au débiteur à extraire du TF n°6878, Zaghouan, dénommé «Farch Henchir Sidi Jabeur», situé à Bir Mchargua, Sidi labeur en bordure de la Route n°28 d'un coté et la sabkha Kourzia et la route Djoum Sabkha d'un autre coté, constitué selon le plan d'une parcelle n°2 ayant une superficie de 2009000 m², et la parcelle n°4, sa superficie est de 2030000 m², il s'agit d'une copropriété, dont le débiteur Mohammed Abderraouf Fathi Farhat, lui revenant la superficie de 294510,416 m², soit l'équivalent de 29 ha 45 a 10,1416 ca sa superficie totale est de 4039000 m², divisée en 4039000 parties.

Les charges : Aucune

Mise à prix : Le prix a été réduit à 159.035,625 DT sans après la déduction de 40 % plus les frais de poursuite et honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : le lundi 16/10/2023 à partir de 9 H du matin devant le Tribunal de 1ère Instance de Zaghouan.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout, intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023402223VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Le greffier du tribunal de 1ère instance de Tunis annonce dans l'affaire n°2070 l'ouverture de la procédure de distribution du prix de la vente aux enchères publiques de l'immeuble objet du jugement n°6823 du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 14/5/2019 qui relève à 956.440,440 dinars consigné à la caisse des dépôts et consignation quittance n°M001049 à la diligence de maître Mehdi Lahiani avocat à la cour de cassation 72 avenue Habib Bourguiba Ariana. MF : 849880G pour le compte de la BIAT et Compagnie arabe de recouvrement contre Mahmoud Triki et autres.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution du prix doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal compétent.

Selon l'article 468 du CPCC «Dans les trente jours de publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

2023T00863VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Setcar International Trading

S.A au capital de 150.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0981506E

Les actionnaires de la société "Setcar International Trading" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16/10/2023 à 12H à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'AGO.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020 et 2021

3/ Approbation des états financiers des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020 et 2021

4/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020 et 2021.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023T00860SANB3

Convocation à l'assemblée extraordinaire

INNOVATION TUBE COMPANY

«INTUCO»

MF : 1691920J/A/M/000

Identifiant unique : 1691920J

S.A au capital de 1.900.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés

Messieurs les actionnaires de la S.A. INTUCO sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mercredi 11 octobre 2023 à 11 heures au siège de la société aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation de la notice élaborée par le Conseil d'Administration présentant le projet d'augmentation de capital ainsi que ses modalités pratiques.

2) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur ledit projet d'augmentation du capital par suppression de droit préférentiel de souscription (DPS).

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les créances détenues par les actionnaires souscrivant à l'augmentation de capital et approbation des certificats de ces créances dressés par le Conseil d'Administration.

4) Approbation par l'AGE du projet d'augmentation de capital, de l'ensemble de ses modalités pratiques et de la modification corrélative des statuts de la société.

5) Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation de capital et la mise à jour corrélative des statuts.

6) Pouvoirs à conférer à un tiers pour les formalités de publicité et d'enregistrement des pièces légales.

2023R02195SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine - 1200

I.U : 594166X

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement Economique de Kasserine (SODEK-SICAR) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 10 octobre 2023 à 9h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022,

4. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7. Approbation des conventions réglementaires conclues par la société, régies par l'article 200 du (C.S.C)

8. Fixation des jetons de présence relatifs aux exercices 2022 et 2023,

9. Nomination des administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2023S01084SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine-1200

I.U : 594166X

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement Economique de Kasserine (SODEK-SICAR) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 10 octobre 2023 à 10h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2023S01085SANB3

Convocation à l'AGO

Société de travaux Industriels et de Manutention (SOTRIM)

SA au capital de 4 610 670 dinars

Siège social : 3003 Sfax Route de Gabès Km2

Identifiant Unique : 3908 B

Messieurs les actionnaires de la SOTRIM sont convoqués le dimanche 8/10/2023 à 11 heures au siège social sis à Sfax, Route de Gabès Km 2 à l'assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réunion tardive de l'AGO de l'année 2022

- Approbation du rapport du conseil d'administration et des Etats financiers de l'exercice 2022

- Approbation des conventions et opérations communes mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes

- Affectation de la perte de l'exercice 2022

- Fixation des jetons de présence aux membres du conseil d'administration de l'année 2022.

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement de conseil d'administration

- Questions diverses.

2023X01162SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 octobre 2023

STIMEC

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

Identifiant unique : 0719380S

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 5/10/2023 à 11H au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V, 1080 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Situation de la société vis-à-vis de L'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que les documents de l'assemblée sont mis à leur disposition au siège de la société sis au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2023402236SANB3

Autres sociétés

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

M.F : 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 28/9/2023 à 9h du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Lecture des rapports moral et financier de l'année 2022

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

3- Approbation des états financiers de l'année 2022

4- Quitus des membres du conseil d'administration de gestion de l'année 2022

5- Distribution du résultat 2022

6- Divers.

2023R02191SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «IMEN ROBB» dont le siège social est situé à la zone industrielle route de Tozeur à Kébili Nord gouvernorat de Kébili a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°10987 en date du 22 Novembre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement et emballage des dattes située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kébili et de la municipalité de Kébili.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Kébili ou le Secrétaire Général de la municipalité de Kébili ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT" dont le siège social est situé au n°5 Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2023-09 -0201-0003848 en date du 12 Mai 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité d'impression et de stockage des emballages souples, le stockage des boissons gazeuses, des jus, de la bière et des eaux minérales située à la Rue Najib Mahfoudh à la zone industrielle Bir El Kassâa 1 (Ex usine "STUMETAL") du gouvernorat de Ben Arous et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Ben Arous et de la municipalité d'El Mourouj.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le Gouverneur de Ben Arous ou Madame la chargée de la gestion des affaires de la municipalité d'El Mourouj ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mme Manena Khanfir annonce qu'elle a perdu le titre de sa propriété concernant deux terrains à «El Cherki Kerkennah Sfax» objet d'un contrat de partage rédigé le 01 Juin 2016 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 3 Juin 2016 reçu n°M007600 établi par les notaires Hichem Krichen et Mohammed Hamza et elle veut extraire un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2023X01159DIVD2

Avis

Mr Rochdi Ben Habib Warda annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie approximative de 563 m² située à Babbouch Attaya Kerkennah Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X01161DIVD2